

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 01 Identité professionnelle                                    |   |                 |             |
|---|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code   | PAMI1B01SF  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code  | CASF1010  |                 |             |
| Bloc  | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS  | 5 C   | Volume horaire  | 54 h        |
| Coordonnées des <b>responsables</b> et des intervenants dans l'UE | <b>Séverine MARCHAL</b> (marchals@helha.be)<br>Sandrine MATHOT (mathots@helha.be)<br>Laurie DEWULF (dewulfl@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 50  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification             | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Cette UE permet à l'étudiant de prendre ses marques dans la profession de sage-femme afin de développer son identité. Les concepts fondateurs de l'art de la sage-femme, l'histoire de la profession, la législations et la déontologie y sont explicités.

#### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**

- 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
- 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

#### *Acquis d'apprentissage visés*

À l'issue de ces enseignements, l'étudiant(e) sera capable de :

Situer la profession de sage-femme dans son évolution historique, en lien avec les contextes sociaux et institutionnels.

Analyser les pratiques professionnelles à travers une approche anthropologique, en tenant compte des dimensions culturelles, sociales et éthiques.

Développer une réflexion critique sur son identité professionnelle, en identifiant les valeurs, les postures et les enjeux liés à l'exercice du métier.

Articuler savoirs théoriques et expériences personnelles pour construire une posture professionnelle cohérente et engagée.

#### *Liens avec d'autres UE*

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|             |  |            |
|-------------|--|------------|
| PAMI1B01SFA | Histoire de la profession - Identité professionnelle         | 18 h / 2 C |
| PAMI1B01SFB | Anthropologie - Notions fondamentales de sociologie (y compr | 12 h / 1 C |
| PAMI1B01SFC | AIP Identité et développement professionnel                  | 24 h / 2 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |  |    |
|-------------|--|----|
| PAMI1B01SFA | Histoire de la profession - Identité professionnelle         | 20 |
| PAMI1B01SFB | Anthropologie - Notions fondamentales de sociologie (y compr | 10 |
| PAMI1B01SFC | AIP Identité et développement professionnel                  | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

*Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens.*

### 5. Cohérence pédagogique

Ces enseignements sont articulés pour offrir une compréhension globale et progressive de la construction identitaire dans le cadre professionnel.

L'histoire de la profession permet de situer les évolutions du métier dans leur contexte socio-historique.

L'anthropologie apporte un regard critique sur les pratiques et représentations culturelles liées au travail.

Le développement de l'identité professionnelle favorise une réflexion personnelle et contextualisée sur le rôle, les valeurs et les postures professionnelles.

Ensemble, ces cours soutiennent l'appropriation du sens du métier et la construction d'une posture réflexive.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Histoire de la profession - Identité professionnelle                 |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 15_PAMI1B01SFA  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | CASF1011  |                 |             |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 18 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b><br>de l'activité et des intervenants | <b>Sandrine MATHOT</b> ( <a href="mailto:mathots@helha.be">mathots@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération   | 20  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### **Introduction**

La définition de l'identité professionnelle que donne Barbier (1996) comme « l'ensemble des composantes représentationnelles, opératoires et affectives produites par l'histoire particulière d'un individu et qu'il est susceptible de mobiliser à un moment donné dans une pratique. » (Barbier, 1996,). Dans un premier temps, le cours propose de décrire, à travers les écrits et l'art des traces dans la préhistoire jusqu'à la sage-femme d'aujourd'hui, l'évolution de la profession : connaître ses racines pour mieux grandir. Dans un deuxième temps, de proposer des espaces d'auto-évaluations formatives (autorégulations) étayées par des débriefings (feed back), et de débat sur des temps ou expériences emblématiques, permettant au futur professionnel de mieux se connaître, juger et évaluer les niveaux d'acquisition, et se projeter dans les apprentissages futurs, qu'ils soient formels ou informels (Brougere & Bézille, 2007). Développer son identité professionnelle dès le Bloc 1 permet un ancrage, donne du sens aux efforts à accomplir pour atteindre les seuils de compétence.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

À l'issue de ce cours, l'étudiant(e) sera capable de :

Identifier et décrire les étapes historiques de l'accompagnement des femmes dans la naissance, en mobilisant des repères chronologiques et professionnels.

Modéliser l'évolution de la profession de sage-femme à travers une ligne du temps illustrant les grandes étapes de son développement.

Décrire les parcours de formation des sages-femmes, en les situant dans leur contexte historique et réglementaire. Analyser ses valeurs personnelles et professionnelles, en les confrontant aux principes éthiques et aux réalités du métier.

Interroger ses représentations de la profession de sage-femme, en adoptant une posture réflexive et critique.

Définir les compétences professionnelles attendues dans l'exercice du métier de sage-femme.

Situer son rôle professionnel dans différents contextes d'exercice, en tenant compte des spécificités institutionnelles et culturelles.

Élargir ses connaissances par des lectures ciblées (ouvrages historiques, articles professionnels), en lien avec la construction de son identité professionnelle.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

- Introduction
- Histoire de la profession
- Histoire de l'allaitement

- Evolution de la relation de soin
- Déficit pour la sage-femme aujourd'hui
- Comprendre les compétences sage-femme
- L'identité professionnelle : définition et sens

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

## **Démarches d'apprentissage**

### **Réception :**

Cours en présentiel ex-cathedra : notions de base, note de cours

### **Débat :**

Echange sur les ressentis lors de la mise en lumière des moments emblématiques de l'histoire de la sage-femme  
Echange sur la représentation du métier, des valeurs SF

### **Exploration :**

Constitution d'une bibliographie  
Fiches de lecture sur base d'articles professionnels  
Atelier de création (capsule vidéo par ex)

### **Métacognition :**

Rédaction d'analyse critique d'un article professionnel, mise en lien avec ses propres représentations

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

Alternance cours présentiel et non présentiel pour faciliter la progression du travail. (organisation du temps)

## **Sources et références**

Beckers J. (2007) Compétences et identité professionnelles : L'enseignement et autres métiers de l'interaction humaine, Deboeck

Coulon-Arpin, Madelein, 1981, La Maternité et les sages-femmes de la Préhistoire au xxe siècle, Paris, R. Dacosta

Ehrenheich,B et English,E, 1976 Sorcières, sages-femmes et infirmières, une histoire des femmes et de la médecine, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, bibliothèque nationale du Québec, 78 p.

Léonard, E. (2015). Évolution de l'image et de la pratique des sages-femmes : un nouvel équilibre à trouver ? HAL CCSD, 62. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01233045>

McGuiness (2020). Vies de sages-femmes. Témoignages (Editions Vuibert CLC 15847398)

Wijland, Jérôme Van, « Enluminer les accouchements, éclairer l'enseignement. Les planches de l' Abrégé de l'Art des Accouchements de Madame du Coudray », Histoire des sciences médicales, 2012, vol. 46, no 44, p. 403-414.

« Sage-femme/Maïeuticien : chiffres clés », Staffsanté, 5 août 2020 (lire en ligne [archive])

Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme ÉDITION 2019 Publié en Octobre 2019 : <https://www.internationalmidwives.org/assets/files/general-files/2019/11/icm-competencies-fr-screens---28-oct-2019-final.pdf>

## **Portefeuille de lecture et vidéo proposé sur l'onglet enrichissement du cours sur connected**

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

power point et synthèse de cours de l'enseignant

Portefeuille de lectures

espace pour prise de note partagée des étudiantes

lien via les sites WEB des groupements professionnels

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Travail de groupe à poster sur connectED .

Consignes et grilles d'évaluation consultables sur connectED au Q2.

Amélioration individuel du travail au Q3 sur consignes de l'enseignant .

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Trv       | 100 | Trv       | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

*Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valises de connectED/Examens.*

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Anthropologie - Notions fondamentales de sociologie (y compris)      |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 15_PAMI1B01SFB                          | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | CASF1012                                |                 |             |
| Bloc   | 1B                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 1 C                                     | Volume horaire  | 12 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b><br>de l'activité et des intervenants | <b>Laurie DEWULF</b> (dewulfl@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération   | 10                                      |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                | Français                                |                 |             |

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Introduction et définition des différents concepts, évolutions des modèles familiaux, les défis de la famille contemporaine, lecture d'articles et vidéo débat sur les Na de Chine.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

Au terme du cours, l'étudiant de première année SF sera capable de:

- décrire les théories anthropologiques et sociologiques,
- critiquer les modèles de famille contemporaine,
- utiliser de façon pertinente et correcte les apports théoriques du cours dans une situation concrète

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

- Définir la famille contemporaine,
- Comprendre l'évolution,
- Décrire les principaux indicateurs de changement, les fonctions familiales et les relations interpersonnelles,
- Définir les rapports homme-femme, les normes conjugales et parentales,
- Analyser la pluriparentalité et la pluriparenté,
- Critiquer l'actualité de la parenté
- Aborder les notions de base en anthropologie autour de questions concernant la famille

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### **Démarches d'apprentissage**

Alternance de cours magistraux et d'activités de structuration à l'aide d'exercices et de lectures d'articles.

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Activités liées et ressources:

articles sociologiques, utilisation de supports multimédias (émission télévisée, etc, ...), utilisation de la plateforme Econnected (dépot notes de cours, de travaux, communications enseignante/étudiants)

## **Sources et références**

Marquet, Jacques ; Delchambre, Jean-Pierre ; Fusulier, Bernard ; Laloy, David ; Marquis, Nicolas ; et. al. L'évolution contemporaine de la parentalité. Politique scientifique fédérale ; Academia Press : Gent (2005) (ISBN:90-382-0865-0) 283 pages

Autres sources consultables sur ConnectED

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours postées sur Connected

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Examen écrit

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exe       | 100 | Exe       | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| AIP Identité et développement professionnel                          |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 15_PAMI1B01SFC   | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | CASF1013   |                 |             |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 2 C  | Volume horaire  | 24 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b><br>de l'activité et des intervenants | <b>Séverine MARCHAL</b> ( <a href="mailto:marchals@helha.be">marchals@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération   | 20   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                | Français   |                 |             |

### 2. Présentation

#### **Introduction**

Ce cours initie les étudiant·e·s aux premières étapes de la construction de leur Autofolio, outil réflexif qui les accompagnera tout au long de leur formation. Par une écriture progressive, il vise à soutenir le développement de l'identité professionnelle, à travers une meilleure connaissance de soi, de ses compétences et de son pouvoir d'agir.

L'approche pédagogique encourage la réflexivité et la mise en trace du parcours d'apprentissage, en lien avec les exigences légales. En effet, selon l'article 8 de la loi du 22 avril 2019 relative à la qualité de la pratique des soins de santé, le professionnel doit démontrer ses compétences et son expérience via un portfolio régulièrement mis à jour. Ce cours constitue une première étape vers cette exigence, en sensibilisant les futurs professionnels à la documentation et à la valorisation de leur développement.

#### **Objectifs / Acquis d'apprentissage**

##### **Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

1. Participer au développement de ses apprentissages
2. Développer son identité professionnelle

##### **Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

1. Respecter la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession, en particulier le respect du secret professionnel et le non jugement

##### **Compétence 7 Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**

À l'issue du cours, l'étudiante sera capable de :

Initier et alimenter un Autofolio comme outil de suivi de son développement professionnel.  
Identifier ses compétences, ses valeurs et ses motivations en lien avec le métier de sage-femme.  
Adopter une posture réflexive sur son parcours de formation et ses expériences d'apprentissage.  
Comprendre les enjeux liés à l'identité professionnelle dans le contexte des soins de santé.  
Reconnaitre l'importance du portfolio comme outil de traçabilité des compétences, conformément aux exigences légales (loi du 22 avril 2019, art. 8).  
S'impliquer activement dans sa formation en prenant en charge son développement personnel et professionnel.  
Amorcer une présentation structurée de son identité professionnelle.  
Soigner la rédaction de ses documents en respectant les consignes et les normes de qualité.  
Maîtriser les outils d'autoévaluation pour analyser ses acquis et ses besoins.  
Formuler clairement des objectifs de perfectionnement.  
Utiliser de manière adéquate un outil de communication numérique (ex. : fichier Word) pour structurer et présenter

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

##### Objectifs de l'Autofolio

L'Autofolio vise à :

Suivre le parcours de formation et capitaliser les compétences acquises.  
Favoriser l'autoévaluation et le ciblage d'objectifs personnels.  
Encourager l'analyse de la pratique en vue de la professionnalisation.  
Se positionner par rapport aux apprentissages réalisés et aux attentes de la formation.

Matière et concepts-clés abordés :

- Présentation de l'AA, des attendus . Représentation de la démarche réflexive
- Rédaction d'objectifs , appropriation du modèle "états désirés"
- L'autoévaluation et la redaction d'une description factuelle et explicite d'une situation emblématique
- Le portfolio en question
- Jeux de rôle autour de la notion de praticien réflexif dans la profession sage-femme
- Initiation aux modèles reflexifs IDEA / DESC

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

#### Démarches d'apprentissage

Le cours combine plusieurs approches pour soutenir l'apprentissage et la construction de l'identité professionnelle :

##### Réception

**Cours en présentiel** (ex-cathedra) : transmission des notions de base et accompagnement à la lecture d'articles professionnels.

##### Exercisation

Ateliers d'écriture : formulation d'objectifs personnels.  
Initiation à des modèles réflexifs simples (IDEA, DESC).

##### Débat

Échanges sur les représentations du métier et les valeurs associées à la profession de sage-femme.  
Partage d'expériences de stage ou d'apprentissage en AIP entre pairs.

##### Exploration

Analyse de situations emblématiques vécues en immersion professionnelle.  
Fiches de lecture basées sur des articles spécialisés.

##### Métacognition

Tenue d'un Autofolio sous forme de fichiers Word évolutifs.  
Rédaction d'un travail réflexif en mode asynchrone, avec l'accompagnement d'un tuteur à distance (enseignante du cours).

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé ou en petits groupes lors des ateliers d'écriture, favorisant l'expression personnelle et la réflexion guidée.

Tutorat à distance : soutien à la réflexion, à l'appropriation des contenus théoriques et à la clarification des productions individuelles.

#### Sources et références

Les étudiant-e-s disposeront d'un portefeuille d'articles récents sur le sujet, portefeuille posté sur l'onglet enrichissement du cours.

Beckers, J. (2012). Compétence et Identité professionnelles. Bruxelles : De Boeck.

Lafortune, L. (2012). Des stratégies réflexives - interactives pour le développement des compétences. Québec : Presse de l'université du Québec.

Lafortune, L. (2012). Une démarche réflexive pour la formation en santé. Québec : Presse de l'Université du Québec.

Vanhulle, S. (2004) Pédagogie des compétences, Interactions Sociales, Ecriture Réflexive et Portfolio. Bruxelles Edition Labor

Documents consultés sur le WEB

Deale, A. (2010, consulté janvier 2017). Le portfolio pour évaluer les apprentissages.

Pedagogieuniversitaire.wordpress.com:

<https://pedagogieuniversitaire.wordpress.com/2010/11/03/le-portfolio-pour-evaluer-lesapprentissages-des-etudiant-e-s/>

Paulson, F., Paulson, P. R., & Meyer, C. A. (1991, consulté en janvier 2017). Paulson, F. L., ). What makes a portfolio a portfolio ? Educational Leadership, 48(5), 60-63.

Autres sources consultables sur ConnectED

### ***Supports en ligne***

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point , notes de cours (Posté sur E-connected)

Article traitant de réfléxivité

Logiciel (Mindmondo, canevas SMART et SWOT)

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

## **4. Modalités d'évaluation**

### ***Principe***

Le 1° jour de la session, l'étudiant rend en version papier **et** poste sur ConnectED son travail réflexif dans lequel seront évalués les capacités suivantes :

#### *C1 : Implication dans la formation :*

- , Amorce une présentation d'identité professionnelle
- Soigne la rédaction des documents
- Respecte des dates de présentation du document
- Fait preuve de réfléxivité
- Maitrise l'autoévaluation
- Pose clairement des objectifs de perfectionnement

#### *C2 : Respecte de la déontologie et du secret professionnel*

#### *C7 : Utilise adéquatement un outil de communication*

- Utilise un vocabulaire professionnel

### **Critères minimuns :**

Respect des consignes de rédaction de l'autofolio

Maîtrise du français

Respect des règles de confidentialité

Respect de la date de remise des travaux

Respect du modèle SMART pour la rédaction des objectifs

Bonne utilisation des modèles réflexifs explorés en cours

Un non-respect d'un de ces critères entraîne une note inférieure à 8/20 à l'AA

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Trv       | 100 | Trv       | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

*Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS mis en ligne sur les valves de connectED/Examens.*

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).